

Lausanne, le 21 novembre 2007  
Communiqué de presse

"Il m'a juré que ça n'arrivera plus"

## Une campagne d'affichage dénonce l'impact destructeur de la violence conjugale

A l'approche du 25 novembre, journée internationale contre les violences faites aux femmes, l'association *vivre sans violence* lance une campagne romande sur la violence conjugale dans les transports publics, les cinémas et sur le net.

*vivre sans violence* a choisi de montrer la violence dans sa réalité nue, telle qu'elle est vécue au quotidien par des milliers de femmes, dans l'intimité de leur foyer (1 femme sur 5 est touchée en Suisse au cours de sa vie). Les affiches interpellent, remuent. A travers les récits en "je", ce phénomène tellement caché dans les maisons qu'on tend à l'oublier, devient soudain palpable et proche. Chacun-e peut éprouver de l'intérieur l'atteinte intime qu'une insulte, au sein du couple, porte à l'estime de soi (sujet femme blonde), ou ressentir le mélange d'espoir, crainte et détresse que provoque une gifflée suivie d'excuses et de promesses (sujet femme brune). Ces affiches, mieux qu'une longue explication, permettent à la collectivité de prendre conscience de la gravité de la violence, psychologique comme physique.

Partant de mots ou de situations concrètes qui reflètent leur propre vécu (*il m'a juré que ça n'arrivera plus; j'ai peur qu'elle me quitte; jeudi j'étais son amour, aujourd'hui une connasse*), la campagne aide aussi les victimes et les auteurs de violence à mettre un nom sur leur situation. En rencontrant une histoire miroir de la sienne sur une affiche publique, ce qu'on tend à banaliser ou minimiser à la maison, se révèle soudain dans son caractère inacceptable ou problématique. Cette prise de conscience est la première étape pour sortir du silence et de la violence.

Afin d'aider les victimes et les auteurs de violence conjugale dans cette démarche, le site romand [violencequefaire.ch](http://violencequefaire.ch), géré par l'association *vivre sans violence*, offre la possibilité de poser en ligne, anonymement, ses questions à des professionnel-le-s des services spécialisés en matière de violence conjugale. Une section du site est réservée à l'entourage, familial ou professionnel, qui y trouvera tous les conseils et les informations utiles pour réagir de manière adaptée et orienter les personnes concernées. [violencequefaire.ch](http://violencequefaire.ch) consacre également une rubrique à la question des enfants témoins de violence conjugale et à leur protection. Un sujet important à thématiser (cf l'affiche *votre enfant a perdu son sourire?*), car la santé des enfants est affectée par ce que vivent leurs parents, qu'ils assistent ou non aux scènes de violence.

Depuis sa mise en service en mai 2006, le site [violencequefaire.ch](http://violencequefaire.ch) a reçu près de 57'000 visites et 1'300 questions.

### Renseignements :

Stéphanie Siggen, présidente de l'association *vivre sans violence*, tél. 021 316 60 74

Stéphanie Apothéloz, coordinatrice du site [violencequefaire.ch](http://violencequefaire.ch), tél. 078 736 02 58



Visuels de la campagne : [www.vivresansviolence.ch/medias.htm](http://www.vivresansviolence.ch/medias.htm)

Clip de la campagne : [www.youtube.com/violencequefaire](http://www.youtube.com/violencequefaire)

Présence dans les transports publics : 19.11 – 9.12

Présence dans les cinémas : jusqu'à fin novembre